



## Communiqué de Presse

# Assurance chômage

# Pénaliser les plus précaires, encore

À Courbevoie, le 20 juin 2019

**Une nouvelle fois le Gouvernement fait le choix de s'attaquer aux droits des personnes les plus précaires, pour « faire des économies »... Dans son annonce sur l'Assurance chômage du 18 juin, le durcissement des règles d'indemnisation a été annoncé. En effet, quand il fallait avoir travaillé au moins 4 mois dans les 28 derniers mois pour bénéficier d'un droit à l'allocation-chômage, demain il faudra avoir travaillé au moins 6 mois au cours des 24 derniers mois.**

Pour la JOC, c'est un recul des droits qui précarise toujours plus les jeunes du milieu ouvrier et des quartiers populaires. Faut-il rappeler que 45% des jeunes en quartiers populaires sont privés d'emploi contre 23% chez les jeunes en général ? Que la moitié des chômeurs et des chômeuses ne sont pas indemnisés ? Les propositions faites par le Gouvernement ne permettront pas de vivre dignement des fruits de leur travail. Les contrats CDD de moins d'un mois ont augmenté de 165% entre 2000 et 2017. Pour les jeunes du milieu ouvrier et des quartiers populaires, l'entrée dans le monde du travail est un véritable parcours du combattant où trop souvent elles et ils perdent. Par cette nouvelle réforme, le Gouvernement favorise ainsi les inégalités des jeunes, précarise, au lieu de favoriser leur autonomie et leur capacité à vivre dignement par un emploi digne.

**« Par cette réforme, où les premiers concernés ont été écartés des décisions, on assiste à une culture de l'exclusion et l'injustice sociale institutionnalisée. Le Gouvernement insiste encore sur une logique de punition et de culpabilisation envers les plus précaires. Les jeunes privés d'emploi peinent déjà à cumuler 4 mois en emploi, rallonger les conditions pour obtenir des droits, c'est les pénaliser pour un problème dont elles et ils ne sont pas responsable : le chômage de masse »,** regrette Lola Mehl présidente de la JOC.

En janvier dernier, la JOC a donné la parole aux jeunes privés d'emploi dans son livre « *La Vie devant nous* », publié aux *Editions de l'Atelier* en partenariat avec la *Coopérative Dire le Travail*. 9 jeunes s'expriment pour redire les difficultés rencontrées pour décrocher un emploi stable et être accompagnés dans leur période de privation d'emploi. D'ailleurs, dans ces récits, la plupart d'entre eux n'a pas assez cotisé pour bénéficier de l'Assurance Chômage... Un ouvrage qui renverse le mythe du « quand on veut, on peut » si répandu aujourd'hui et tristement illustré dans cette réforme.

*La JOC, c'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : une association de 10 000 garçons et filles de milieux populaires âgés de 15 à 30 ans. Ensemble, ils discutent, réfléchissent et agissent pour changer ce qui ne va pas autour d'eux. Les initiatives qu'ils mènent touchent à toutes les dimensions de leur vie : boulot, fric, logement, loisirs... Avec 120 fédérations locales, la JOC est la seule association nationale de jeunes de milieux populaires. Elle est gérée et animée par les jeunes eux-mêmes.*

### Contact presse

BAUCHET Asmahan

Tél. fixe : 01 49 97 00 18

Portable : 06 79 64 28 79

asmahan.bauchet@joc.asso.fr

Jeunesse Ouvrière  
Chrétienne

-  
246 Bd Saint Denis - BP36  
92403 Courbevoie CEDEX  
Tél. : 01 49 97 00 00  
Fax 01 49 97 00 01  
www.joc.asso.fr